

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs)

### Séance du Conseil Municipal

**DU LUNDI 14 MAI 2012**

L'an deux mil douze, le quatorze mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,  
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

**Absents excusés** : M. Luc DECREUSE, M. Luc FOURQUET,

**Délégation de pouvoir** : M. Luc DECREUSE à Mme Virginie WETZEL

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

#### **ORDRE DU JOUR**

1° Urbanisme :

- Demande permis de construire Jean-Louis CHOPARD (extension habitation),
- Déclaration préalable Philippe FRANCESCHINI (construction abri de jardin),
- Déclaration préalable Monique TISSERAND (division parcellaire),
- Déclaration préalable Fernand ROUX (création appentis).

2° Réfection mur du cimetière : étude et approbation des devis.

3° Etude et approbation convention cession temporaire société BSM.

4° Organisation permanences scrutins des 10 et 17 juin 2012.

5° Informations et communications diverses :

- Aménagement Grande Rue,
- Lettre Préfet sur disponibilité fonds européens,
- Demande subventions Collège privé Ornans pour voyage scolaire,
- Lettre J-François LONGEOT, Président du SYDED,
- Demande subvention association parents d'élèves PEP,
- Demande adhésion service public forestier.

Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

\*d'un transfert urgent de crédit sur le budget assainissement 2012,

\*d'une demande de M. Arnaud GAILLARD concernant la fauche des abords de certains chemins de la commune. Les Elus acquiescent spontanément à cette sollicitation.

Une modification du budget assainissement est indispensable afin de mandater une facture de la société ACOTER et régulariser les écritures relatives aux emprunts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de transférer les crédits nécessaires.

Dans le cadre de ses études dans le domaine de l'environnement, M. Arnaud GAILLARD, qui effectue un stage à la Fédération départementale de la chasse, doit constituer un dossier sur le développement du petit gibier. A cette fin, il sollicite la fauque des abords de certains chemins communaux après le 14 juillet 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette demande et autorise M. le Maire à signer tous documents en la matière.

### **1° URBANSIME**

Le Maire transmet avec avis favorable :

- la demande de permis de construire de M. Jean-Louis CHOPARD (extension habitation),
- les déclarations préalables de :
  - \* M. Philippe FRANCESCHINI (construction abri de jardin),
  - \* M. Fernand ROUX (création d'un appentis),
  - \* Mme Monique TISSERAND (division parcellaire) avec réserve émise par le Maire concernant la voie d'accès d'une parcelle.

### **2 ° RÉFECTION MUR CIMETIÈRE**

L'entreprise GIGOULEY de Montgesoye a présenté deux devis :

- devis béton taloché : 10 865, 25 TTC,
- devis couvertines : 15 889,36 € TTC.

Les Elus, considérant l'absence d'urgence de cette réfection et le silence de certaines entreprises sollicitées, souhaitent d'autres devis d'entreprises pour prendre une décision éclairée

### **3° ÉTUDE ET APPROBATION CONVENTION CONCESSION TEMPORAIRE SOCIÉTÉ BSM**

Suite à la demande d'autorisation de dépôts de grumes en bordure du chemin rural dit de Chenecey-Buillon par la Société BSM, le Maire a établi un contrat de concession temporaire approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ce contrat prévoyant une indemnité d'occupation de trois cents l'an et des prescriptions particulières pourra être reconduit tacitement.

### **4° PERMANENCES SCRUTINS 10 ET 17 JUIN 2012**

Les permanences des scrutins des 10 et 17 juin 2012 pour les élections législatives sont établies.

### **5° INFORMATIONS DIVERSES**

\*Aménagement Grande Rue : les réclamations de plusieurs particuliers ont pu être prises en compte dans la mesure du possible. Les Elus conservent le souci d'une cohabitation apaisée entre propriétaires riverains, piétons, automobilistes.

\*la demande de raccordement des eaux pluviales de la future habitation de M. et Mme COQUIARD Vincent, rue de l'Eglise, à la canalisation eaux pluviales située sur le terrain communal derrière la distillerie est accordée à l'unanimité. Cette autorisation légitimée par une situation locale comporte des prescriptions particulières à respecter strictement.

\*les Elus notent la lettre du Préfet sur la disponibilité des fonds européens.

\*la demande de subvention du collège privé d'Ornans pour des voyages scolaires n'est pas retenue, à l'instar de celle de l'Association des parents d'élèves P.E.P.

\*Lecture est faite du courrier de M. LONGEOT, Président du SYDED informant d'un nouveau service du SYDED et des aides de l'ADEME éligibles pour les communes.

\*Les Elus ne retiennent pas la demande de l'adhésion au service public forestier.

\*A la demande de M. HUMBERT, Président du judo-club de Mérey sous Montrond pour la réservation de la salle des Fêtes le 20 octobre 2012 en vue de fêter le 35ème anniversaire du club, les Elus décident une location moyennant établissement du contrat et de la redevance habituels.

### **TOUR DE TABLE**

Un rappel du règlement à respecter dans la commune en ce qui concerne les travaux bruyants sera distribué à tous les habitants.

Le lave-vaisselle de la salle polyvalente présente des signes évidents de vieillissement ; son remplacement est à envisager rapidement.

M. Michel BOHLY informe les Elus de la prochaine visite du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté et des avancées sur l'alimentation internet « haut débit » par fibre optique.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 23 h 45.

**Prochaine réunion fixée le lundi 11 juin 2012 à 20 h 30.**

Le Maire,  
Gabriel LAITHIER

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 05-12-01	Transfert de crédit – Budget assainissement 2012
DCM n° 05-12-02	Etude et approbation convention concession temporaire BSM.
DCM n° 05-12-03	Demande de rejet eaux pluviales et de ruissellement dans le réseau communal.